



## Rapport moral de la présidente de la Chambre d'agriculture du Var

Session du 10 mars 2020

Cela fait maintenant un an que notre équipe a été élue. Notre session d'installation du 1<sup>er</sup> mars 2019 me paraît déjà bien loin. Et si je n'ai pas vu le temps passé, je sais pourquoi : nous avons voulu, dès la première année de notre mandat, accélérer le rythme et mettre en place de nouveaux programmes. Je pense que nous avons tenu parole.

Je tiens dès ce début de rapport moral à remercier les équipes pour leur capacité à se remettre en question et à mettre en œuvre de nouvelles actions. Nous avons beaucoup demandé mais les résultats sont là. Je vais donc passer en revue rapidement ces nouveaux dossiers. Nous n'aurons pas le temps de rentrer dans le détail mais vous allez le voir je crois que nous avons fait bouger la chambre ! Je voudrais revenir sur quelques exemples :

- **mise en place du pôle HVE** : le recrutement de techniciens dédiés au HVE a été réalisé et à ce jour ce sont plus de 60 exploitations qui sont accompagnées par les services de la chambre
- **lancement des ateliers du Plan de Reconquête** : j'y reviendrais tout à l'heure mais ces premiers ateliers ont été pour moi une réelle réussite. Avec une participation de l'ensemble des acteurs (intercommunalités, OPA, services de l'Etat, Département, Région, parlementaires...)

- **Première édition du programme Ambition Installation** avec une contractualisation avec les intercommunalités en progression dès la deuxième année
- **Ouverture du Point Accueil Transmission** : avec une réelle dynamisation des mises en relation des porteurs de projets grâce, là encore, à l'arrivée de nouveaux effectifs
- **Lancement de l'observatoire des cépages résistants** qui nous permettra de donner une meilleure visibilité à nos essais et partager les résultats des premières plantations
- **Passage en phase opérationnelle du programme « Solutions d'abattage »** avec la création de deux associations d'éleveurs à St Maximin et Var Est-Draguignan
- **Flavescence dorée** : appui aux vigneronns avec un encadrement renforcé des prospections - qui a mobilisé plus de 80 jours de techniciens - plus l'animation d'un comité de pilotage dédié au suivi de la maladie
- **Structuration du nouveau service arboriculture-maraîchage** avec le recrutement de notre nouvelle responsable d'équipe Julie Hars
- **Accompagnement du Conseil Départemental du Var au salon de Genève** qui fut une réelle réussite pour la promotion de notre département et de notre agriculture.

La chambre a été présente cette année sur tous ces nouveaux dossiers et j'en suis particulièrement satisfaite.

Tous ces nouveaux programmes démontrent le dynamisme de notre compagnie et sa capacité à se mobiliser sur les nouveaux enjeux. Mais je tiens aussi à souligner le travail moins visible qu'effectue nos équipes au quotidien et qui est portant essentiel

pour nos exploitations. Je voudrais rappeler que la Chambre d'agriculture du Var a effectué plus de 1.000 formalités via le CFE, que le PAI a reçu plus de 300 porteurs de projets, que nous réalisons plus de 200 déclarations PAC, que nous formons plus de 600 exploitants et salariés chaque année, que nous rédigeons près d'une centaine d'avis PLU et SCoT par an.

Il est important de rappeler ces chiffres à l'heure où le gouvernement envisage de revoir à la baisse nos ressources propres. Il est important de rappeler le travail de chaque jour de notre compagnie qui accompagne nos exploitants face à la complexité administrative et face aux enjeux environnementaux et climatiques. Ces missions de service public doivent être maintenues et elles ne pourront l'être que si nous conservons nos recettes propres.

Il est du devoir de chacun d'entre nous de rappeler à nos décideurs et à la population le rôle essentiel de notre Compagnie face aux mutations attendues et de rappeler combien il est essentiel de maintenir nos financements pour le maintien d'un service gratuit ou subventionné.

Et en matière de service public je voudrais rappeler que la Chambre d'agriculture du Var a encore su se mobiliser, et c'est normal, pour accompagner les sinistrés des dernières inondations. Malheureusement, nous ne sommes pas satisfaits des résultats obtenus.

Bien sûr, nous nous félicitons que nos interventions auprès du cabinet du ministre de l'agriculture aient permis d'obtenir la visite de notre ministre dans la Basse Vallée de l'Argens. C'était important que le gouvernement exprime sa solidarité auprès des populations mais malheureusement sa venue n'a pas permis d'obtenir de mesure opérationnelle. **Les discours doivent se traduire par des actes.** M. Barjon, Sébastien Perrin reviendra sur ce point tout à l'heure, mais que s'est-il passé depuis décembre sur ce dossier ? **Nous attendons des réponses concrètes.**

Nous l'avions annoncé : la cellule de crise se réunira tant que nous n'aurons pas toutes les réponses à nos questions. Nous avons obtenu la déductibilité fiscale des dons en faveur de notre

association de soutien aux sinistrés, l'APASA, et déclaration d'utilité publique qui permet aux collectivités de se substituer aux propriétaires pour effectuer les travaux de remise en état des rivières. Ces deux points étaient importants, et nous remercions les services de l'Etat pour ces décisions **mais qu'en est-il de la reconnaissance d'un statut pour les exploitants en secteur sur inondé ? Qu'en est-il de l'accélération de travaux des PAPI ? Qu'en est-il de la majoration des indemnités pour les exploitants qui subissent des inondations à répétition ?**

**Comme je l'avais annoncé, cette cellule de crise doit permettre d'avancer sur le fond. Elle ne peut se limiter à gérer les urgences.** Je réunirai donc la cellule de crise dès le mois prochain et j'espère que **nous obtiendrons des avancées sur tous ces points.**

De la visite de M. le Ministre, j'ai retenu un autre point. J'ai retenu ses félicitations sur la qualité du Plan de Reconquête Agricole, félicitations confirmées quelques jours après sa visite par l'obtention d'un financement de l'Etat pour étendre cette démarche à l'échelle régionale.

Sur le Plan de Reconquête, je voudrais remercier les services de l'Etat et particulièrement Mr Barjon pour son implication personnelle et sur l'excellente collaboration de nos services sur ce dossier. Je tiens aussi à remercier l'implication de Mme la députée Sereine Mauborgne qui a accepté d'animer un atelier et a su y apporter toute son énergie.

Remerciements aussi à l'ensemble des OPA qui ont participé financièrement à ce programme et qui ont su aussi se mobiliser dans le cadre des ateliers qui ont eu lieu à Pignans en Janvier.

Je vous demande de poursuivre cet effort en participant aux ateliers du 27 avril.

Il s'agit de la dernière ligne droite. Nous devons, comme nous l'avons promis, établir avant l'été un plan d'actions opérationnel avec des objectifs clairs et des moyens à la hauteur de cet enjeu crucial pour l'agriculture de notre département.

Alors poursuivons ce travail tous ensemble pour trouver des solutions et faire en sorte que nous puissions exploiter nos terres agricoles en parfaite harmonie avec les tortues, les crapauds, les papillons et tous les autres petits animaux comme nous avons toujours su le faire, générations après générations.

Enfin, je voudrais revenir sur un point qui nous préoccupe tous, et que nous ne pouvons passer sous silence : celui de la dernière directive de l'Etat concernant les ZNT riverains.

J'ai bien peur que cette dernière décision du Gouvernement ne soit la mesure de trop. Je dois vous avouer que je ne sais plus comment faire tellement les directives sont peu claires. Nous allons faire au mieux, bien sûr, comme toujours, pour que cette nouvelle réglementation impacte le moins possible l'économie agricole.

Mais, je voudrais attirer l'attention des représentants de l'Etat sur les risques de mise en application de ce texte :

Comme vous le savez notre département est concerné par un plan de lutte **obligatoire** avec des zones de traitement **obligatoire** liée à la présence de Flavescence dorée.

L'Etat nous oblige donc au traitement de nos vignes, **de toutes nos vignes** situées dans le périmètre de traitement obligatoire. Comment allons-nous faire dans les ZNT riverains ?

**Où est la cohérence, où est l'efficacité environnementale !!**

Mr Barjon, la situation devient ubuesque ; les exploitants vont finir par abandonnés. Il nous faut un cadre clair et qui ne change pas tous les mois. La Chambre d'agriculture du Var sera toujours là pour accompagner les exploitants au changement, encore faut-il qu'il soit compréhensible.

Je voudrais clôturer mon rapport moral sur **le projet d'abattoir**.

J'ai tenu à ce que la session de la Chambre d'agriculture du Var se tienne à Draguignan. Et cela en partie pour attirer l'attention de tous sur ce dossier. Les consommateurs veulent des produits locaux et de qualité. Nous savons tous l'importance de la commercialisation des produits en circuits courts. La rentabilité des points de vente tient au fait que le consommateur peut trouver une

diversité de produits et notamment la possibilité de trouver des produits d'élevage transformés. Pouvoir proposer au client de la viande est primordiale pour l'équilibre économique des points de vente. Il est indispensable que nos éleveurs puissent proposer leur production. La Chambre d'agriculture du Var accompagne les éleveurs pour définir avec eux la meilleure solution d'abattage et de transformation de leur production. Nous sommes maintenant à la croisée des chemins : François Drouzy reviendra sur ce point tout à l'heure. Il faut maintenant que les professionnels locaux s'organisent. **Il n'y a pas de solutions de développement en agriculture sans démarche collective structurante.** La Dracénie et l'Est Var ont besoin de cet outil. Je sais que Mr le Maire est convaincu de l'intérêt pour le territoire de disposer d'un tel outil. J'ai vu dans la salle des professionnels de l'élevage du territoire, j'espère qu'ils s'exprimeront tout à l'heure.

La Chambre d'agriculture du Var s'est beaucoup investie sur ce dossier. L'intercommunalité de Dracénie Provence Verdon Agglomération a participé au financement de ces travaux. Nicolas Perrichon et Jean Guy Rebuffel ont apporté toute leur énergie à la définition de ce projet. Le projet ne peut s'arrêter là.

Alors, en clôture de ce rapport moral, je voudrais vous confirmer qu'au terme de cette première année, notre motivation est intacte, notre équipe est plus que jamais consciente que notre agriculture varoise a de très nombreux atouts mais nous sommes aussi conscients que nous devons continuer à nous structurer, nous réformer et que sur tous ces chantiers la Chambre d'agriculture du Var est aux côtés des collectivités et des exploitants.

Je vous remercie.

**Fabienne JOLY**

Présidente de la Chambre d'Agriculture du Var

